



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 mars 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 Mars 2002

**Subvention protocole sport de haut niveau au SA Souché Handball  
- Acompte**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle  
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.  
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002**

DELIBERATION D20020068

**Vie Associative/Jumelages**

**Subvention protocole sport de haut niveau au SA Souché  
Handball - Acompte**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire  
Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, dans un souci d'aide au développement du sport, et en particulier du sport de haut niveau, a décidé, conjointement avec les instances sportives locales, la mise en place d'une aide au sport amateur de niveau national. Des licenciés du SA Souché Handball évoluent dans le cadre d'une entente avec le club de Celles/Belle en Nationale III, ce qui génère des frais importants. Aussi, afin que ce club ne soit pas pénalisé financièrement, je vous propose de lui verser un acompte de 4885 €, qui viendra en déduction de la subvention d'aide au sport amateur de niveau national qui sera votée lors d'un prochain Conseil Municipal du second semestre 2002.

**Imputation Budgétaire : 924.400.6574#05964**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention d'un montant de 4885 euros au SA Souché Handball, cette subvention étant imputée au Budget 2002.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)